

# L'Alsa' Parisien

*S'Bariser Blattel*

Le journal des Alsaciens et Lorrains de Paris

- > Assemblée Générale 2024
- > Conférence Georges de Habsbourg-Lorraine
- > Interview Pierre de Panafieu
- > Ecole Alsacienne
- > Livres



ALSACIENS ET LORRAINS  
DE PARIS

A.G.A.L.

— Association fondée en 1871 —



Maison de l'Alsace - 39, Avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris  
[www.alsaciens-lorrains-paris.fr](http://www.alsaciens-lorrains-paris.fr) – [contact@alsaciens-lorrains-paris.fr](mailto:contact@alsaciens-lorrains-paris.fr)



Chers membres, chers amis

Le 25 janvier, notre membre Gerhard Jandl, ambassadeur d'Autriche auprès de l'OCDE, avait organisé dans sa résidence une conférence débat ouverte aux seuls membres de l'AGAL.

Georges de Habsbourg-Lorraine, petit-fils du dernier souverain de l'Empire austro-hongrois et ambassadeur de Hongrie en France était l'invité de marque de cette conférence. Les questions de l'auditoire ont surtout porté sur la situation politique en Europe centrale et de l'est. Interrogé en particulier sur les raisons de l'opposition de la Hongrie à l'entrée de la Suède à l'OTAN, Georges de Habsbourg-Lorraine a tout d'abord déclaré qu'il souhaitait que cette adhésion se concrétise. Il a ensuite pointé l'agacement des parlementaires et responsables hongrois face aux critiques constantes des Suédois à l'égard de leur pays, sans que ces griefs n'aient donné lieu à des échanges approfondis entre interlocuteurs des deux pays.

Pour conclure sa réponse à cette question, il appelait de ses vœux des rencontres entre dirigeants des deux pays pour aplanir les obstacles.

Et, heureuse concordance des temps, le 23 février, le Premier ministre suédois se rendait à Budapest, et le 26 février le parlement hongrois ratifiait l'entrée de la Suède à l'Otan.

Quels que soient les sentiments personnels des membres de l'assistance à l'égard des positions des différents acteurs de la scène politique européenne, il n'en reste pas moins vrai que les adhérents de l'AGAL qui étaient présents ce soir du 25 janvier ont pu approcher de près la fabrique de l'Histoire.

Cette conférence qui avait été pensée à l'origine davantage comme un échange autour du lien vieux de 1000 ans entre l'Alsace et la dynastie des Habsbourg, prenait un tour beaucoup plus contemporain. Elle restera un moment rare : il faut encore remercier ici Gerhard Jandl d'en avoir pris l'initiative.

Ainsi si le conseil d'administration de l'AGAL s'efforce d'organiser des événements de qualité qui rassemblent ses adhérents, il nous paraît souhaitable qu'en mobilisant leurs ressources et/ou leur réseau, ses membres contribuent avec nous à créer ce type d'événement.

Ce numéro 40 de l'Alsa'Parisien s'ouvre sur le compte-rendu de notre Assemblée générale 2024. Celle-ci a témoigné de la vitalité de notre association, forte de 300 membres.

Nous vous donnons rendez-vous le 29 avril à la Maison de l'Alsace pour la cérémonie traditionnelle de remise de nos bourses 2024. Nous nous efforçons d'augmenter le nombre de bénéficiaires en sollicitant tous les donateurs potentiels de nos entourages. Là aussi les membres de l'AGAL peuvent contribuer à cette mission en faisant preuve de générosité. Quoi de plus important pour l'avenir de notre pays que de participer au développement de la formation de ses jeunes ? Et ainsi de leur permettre de se consacrer plus pleinement à leurs études !

Maurice Brom

N° 40 Avril 2024 L'Alsa Parisien est publié par l'AGAL, Association Générale d'Alsace et de Lorraine, 39, Avenue des Champs -Elysées, 75008 Paris.  
 Directeur de la publication : Nicolas Gusdorf. ISSN 2102-0825.  
 Contributeurs et membres de l'équipe rédactionnelle : Maurice Brom, Nicolas Gusdorf, Benoit Kuhn, Benoit Schildknecht, Claudine Brom.  
 Les textes n'engagent pas la responsabilité de l'association.  
 Maquette - Impression : Patrick Chainbaux - Photographies : Claudine Brom, Maurice Brom, Monique Gusdorf, Karine Royai-Wester.

## Assemblée Générale 2024

Comme en 2023, l'AGAL a tenu son assemblée générale le plus tôt possible dans l'année, compte tenu des délais nécessaires à l'arrêté des comptes et à leur approbation par le commissaire aux comptes. Pour l'occasion, près de 40 membres s'étaient réunis ce

16 mars dans un salon du restaurant Les Noces De Jeannette pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

Pierre de Panafieu, Directeur de l'Ecole Alsacienne, invité par le Conseil d'Administration, s'est prêté au jeu des questions/réponses à l'issue du déjeuner qui a suivi l'Assemblée générale.



## 5 moments forts en 2023

- 30<sup>ème</sup> cérémonie de remise des bourses à la Maison de l'Alsace le 15 mai en présence d'une cinquantaine d'invités. 10 étudiants se sont vu remettre une bourse grâce à la générosité de nos mécènes : le Crédit Mutuel d'Ile-de-France, l'association d'épargnants AFER, La Réunion Aérienne, la Brasserie La Licorne, l'Union Internationale des Alsaciens, Madame Sonia WEYMULLER, le docteur LA MARCA, Monsieur Antony FONTANA et Monsieur Christophe GRABER
- La vitalité des Stàmmtisch qui suscitent un intérêt inédit et constituent un lieu de découverte de notre association. Ils se tiennent toujours tous les premiers mardis du mois au Nouvel Alsacien, 9 rue René Boulanger dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.
- A l'invitation de Christian KLINGER, sénateur du Haut-Rhin, une vingtaine de membres ont pu visiter le Sénat le 15 juin et assister à une séance plénière dans le grand hémicycle.
- Le dimanche 3 octobre, le spectacle de l'artiste comique « CATOCH' » a attiré près d'une centaine de spectateurs dans le magnifique théâtre de l'Ecole Alsacienne à Paris
- La Saint-Nicolas des Alsaciens et Mosellans de Paris a réuni une assistance record de 200 personnes dans le cadre prestigieux du Cercle de l'Union Interalliée. Pour la première fois, l'AGAL a pris en charge la totalité de l'organisation de cette manifestation.

## Vie de l'association

Le président Nicolas Gusdorf a ouvert cette Assemblée générale en présentant son le bilan de l'année écoulée (*voir encadré*). Il s'est réjoui plus particulièrement de l'augmentation du nombre d'adhérents 2023 (292 adhérents) qui marque une croissance de 63% par rapport à 2022.

Puis, Nicolas Gusdorf a adressé des remerciements très chaleureux à Martine Erdrich, qui pendant près de six ans a été la cheville ouvrière de notre association. En effet, Martine a décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat au sein du Conseil d'Administration.

Nicolas Gusdorf informait que le Conseil d'Administration avait désigné Emilien Humann comme trésorier, Maurice Brom reprenant le rôle de trésorier adjoint. Ces deux derniers prirent la parole pour présenter le bilan financier 2023.

Le résultat de l'exercice ressort à + 55 euros (*voir encadré*). Pour la première fois depuis plus de cinq ans, ce résultat positif a été obtenu sans concours extérieur. C'est l'augmentation très importante du produit des adhésions qui a permis d'atteindre l'équilibre.



A l'issue de ces présentations, Sylviane Couet-Wurtz, secrétaire générale de l'AGAL, donna lecture des différentes résolutions pour les soumettre à l'approbation des votants et c'est ainsi que

- Le rapport moral et le rapport financier,
- La nomination de Marie Agnès Laurent au Conseil d'Administration de l'AGAL,
- La nomination de Benoît Schildknecht au Conseil d'Administration,
- Le renouvellement des mandats d'administrateurs de Maurice Brom, Nicolas Gusdorf et H.G. Redelsperger pour 3 ans,

furent approuvées à l'unanimité.

CHARGES		PRODUITS	
Alsa'Parisien	-7 715,78 €	Adhésions	9 730,00 €
Frais administratifs	-1 498,92 €	Dons	1 560,00 €
Bourses 2023	-15 663,00 €	Bourses : Donateurs	13 500,00 €
Manifestations (AG, Sénat, Catoch', Saint Nicolas)	-18 583,08 €	Inscriptions	12 242,00 €
		Sponsors Saint Nicolas	5 000,00 €
		Produits de placement	1 483,68 €
<b>Total général</b>	<b>-43 460,78 €</b>	<b>Total général</b>	<b>43 515,68 €</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>54,90 €</b>		

Ce vote concluait l'assemblée générale qui fut suivie d'un déjeuner.



Pierre de Panafieu pris la parole pour parler de l'Ecole Alsacienne et plus particulièrement de ce qui lui reste de l'héritage laissé par ses fondateurs. Il mit en avant la rigueur de gestion " alsacienne " instituée dès l'origine : le budget annuel ne faisait appel qu'aux seules ressources récurrentes, tous les dons et subventions étant mis en réserve. De plus l'Ecole a toujours préservé ce souci d'éduquer et non pas seulement d'instruire. Une large place accordée aux disciplines artistiques, dont notamment le théâtre et la musique, permet aux élèves d'obtenir une reconnaissance sur un spectre très large d'activités, en dehors de celle liée à la notation scolaire. L'éducation par une grande ouverture est aussi illustrée par la mixité introduite dès 1905, la laïcité (accueil d'élèves



## Vie de l'association

pratiquant toutes les religions et respect de la spiritualité de chacun), l'enseignement des langues vivantes étrangères (le chinois dès 1963, le russe encore maintenu aujourd'hui).

Evoquant la querelle sans cesse ravivée portant sur l'école privée, Pierre de Panafieu rappela que Jules Ferry n'avait pas imaginé un instant un monopole scolaire de l'Etat : seule l'instruction était obligatoire. L'orateur du jour déplora aussi le peu de confiance réciproque entre l'école et les parents, partiellement marqué en France avec des racines fort anciennes, alors que les études montrent que l'engagement des parents est un facteur clé du succès de leurs enfants. C'est pourquoi l'Ecole Alsacienne se veut proche des familles. Pierre de Panafieu expliqua également notre recul dans les classements internationaux en matière d'éducation par l'absence d'anticipation de notre système éducatif. Selon lui l'institution n'a pas effectué les nécessaires transformations du système éducatif pour l'adapter à la globalisation du monde. Il termina en disant sa conviction que les professeurs restaient la clé de voûte du système éducatif : leur laisser une liberté pédagogique induit une hétérogénéité de pratiques, mais c'est cette diversité qui fait la richesse de l'éducation ■

Le nouveau spectacle de Catoch n'est plus centré sur la vie d'une Alsacienne exilée à Paris, mais l'Alsace est toujours prétexte à des saillies humoristiques. Catoch nous embarque avec énergie et bonne humeur pour une heure de pure détente et de rires !

## Conférence Georges de Habsbourg-Lorraine

Le 25 janvier, une trentaine de membres de l'AGAL ont eu le privilège d'assister à une conférence / débat animée par Georges de Habsbourg-Lorraine, ambassadeur de Hongrie en France. C'est à l'initiative de Gerhard Jandl, ambassadeur d'Autriche auprès de l'OCDE et membre de l'AGAL, que cette conférence a été organisée, en exclusivité pour les membres de l'AGAL. Nous re prenons ci-dessous les différents échanges de la soirée.



Gerhard Jandl a salué la présence de l'ambassadeur Aleš Chmelař représentant permanent de la République tchèque auprès de l'OCDE et celle du président de l'AGAL Nicolas Gusdorf et de son épouse. Il a ensuite présenté brièvement le parcours de Georges de Habsbourg-Lorraine.

Nicolas Gusdorf a remercié Gerhard Jandl pour son très chaleureux accueil. Il a poursuivi pour dire que l'AGAL qui compte maintenant près de 300 membres en augmentation de 63% par rapport à 2022, se portait bien.

Georges de Habsbourg-Lorraine a ensuite pris la parole pour évoquer la relation de sa famille avec l'Alsace, une relation s'étalant sur plus de mille ans. Le nom de Habsbourg dérive de celui du château de Habichtsburg situé dans le canton d'Argovie en Suisse. Il est mentionné pour la première fois en 952. Des travaux, menés par des historiens, font des Habsbourg des descendants du duc d'Alsace Etichon, le père de Sainte-Odile. La famille se déploie sur une aire comprenant l'Argovie en Suisse, le Brisgau en Allemagne et le Sundgau en France.

L'élection du comte Rodolphe IV comme empereur du Saint Empire romain germanique en 1273 déclenche l'expansion des Habsbourg au-delà de leur périmètre d'origine. Les mariages étaient au cœur de la politique diplomatique des Habsbourg, par exemple celui de Marie-Thérèse d'Autriche avec François Etienne de Lorraine. L'élargissement vers l'est des possessions des Habsbourg s'est poursuivi en 1526 lorsque les Habsbourg sont devenus rois de Hongrie.

Georges de Habsbourg-Lorraine passe ensuite à l'actualité et développe son lien avec la Hongrie.

« Je suis né en Allemagne, car la famille ne pouvait se rendre ni en Autriche ni en Hongrie. La famille a été autorisée à se rendre en Hongrie pour la première fois en 1989. Mon père y a alors multiplié les voyages : je l'accompagnais, mais je ne parlais pas la langue. J'ai décidé d'apprendre le Hongrois en m'installant à Budapest. Cette période de bascule du système communiste vers une intégration à l'Europe était fascinante.

J'ai alors développé la première télévision privée en Hongrie. En 1996, le Premier ministre m'a sollicité pour accompagner en qualité d'ambassadeur les négociations d'entrée de la Hongrie dans l'Union européenne. N'étant membre d'aucun parti politique, j'ai conservé cette position en dépit des changements de gouvernement jusqu'en 2004.

Par la suite, comme ambassadeur itinérant, j'ai représenté le pays sur des projets ou lors de conférences. J'ai travaillé avec les Nations unies, avec l'OTAN, et avec l'Union européenne.

En 2020, le Premier ministre m'a proposé le poste d'ambassadeur de Hongrie en France. J'ai accepté sans hésitation. Connaissant les liens de ma famille avec la France, j'ai estimé que c'était une occasion unique de servir la Hongrie. Je suis arrivé à Paris en mars 2020 : j'ai découvert une situation paradoxale. D'une part, une presse malheureusement extrêmement critique avec la Hongrie, mais d'autre part des relations économiques excellentes entre la France et la Hongrie. La France est le 5<sup>ème</sup> plus grand investisseur en Hongrie, plus de 500 compagnies françaises sont présentes dans le pays et y emploient 50 000 personnes. Nos collaborations s'étendent du domaine culturel au nucléaire avec Framatome et à la défense, notamment autour du Sahel. Les relations entre nos deux pays sont excellentes.

Je consacre beaucoup de temps à échanger avec les journalistes. En particulier ces derniers



De gauche à droite Gerhard Jandl et Georges de Habsbourg-Lorraine

portent leurs critiques sur l'état de droit et la démocratie en Hongrie. Je rappelle toujours que nous avons eu des élections en 2023 en présence de milliers d'observateurs qui ont dit que ces élections s'étaient déroulées très correctement. »

Georges de Habsbourg-Lorraine et Gerhard Jandl se sont ensuite prêtés au jeu des questions/réponses.

À Georges de Habsbourg-Lorraine :  
**Pourquoi la Hongrie bloque-t-elle l'entrée de la Suède à l'OTAN ?**

Tout d'abord et personnellement, je regrette infiniment que ce blocage existe. La Suède s'est toujours montrée extrêmement critique avec la Hongrie. Les parlementaires hongrois ne cessent d'entendre qu'ils sont antidémocratiques, autoritaires, dictatoriaux sans que les Suédois ne viennent les rencontrer et évoquer de vive voix ces questions avec eux. Les Finlandais, également candidats à l'OTAN, ont envoyé des délégations parlementaires, des ministres et même leur Président : le blocage a été levé. L'OTAN a besoin des capacités militaires de la Suède. Je reste convaincu que cette adhésion adviendra, qu'elle contribuera à notre sécurité.

## Actualité parisienne

À Gerhard Jandl :

**Pourquoi l'Autriche n'adhère-t-elle pas à l'OTAN ?**

Une première réponse simple du juriste que je suis : la neutralité de l'Autriche figure dans sa constitution. La vraie réponse est politique : la population autrichienne est très majoritairement en faveur de cette neutralité. Les raisons en sont essentiellement historiques : la neutralité était le prix à payer aux Russes pour qu'ils quittent le pays, après la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui en tant qu'expert de la politique de sécurité, je pense qu'il faudrait réexaminer cette situation au regard des politiques de sécurité, de voisinage et européenne. J'espère que d'ici quelques mois un débat sera lancé en Autriche, un débat objectif et non émotionnel.

À Georges de Habsbourg :

**L'espace médiatique français critique beaucoup la Hongrie. Qu'en est-il dans les autres pays européens ? Comment expliquez-vous cette image négative ?**

La Hongrie est un pays profondément conservateur avec un gouvernement conservateur. Or aujourd'hui, dans l'Union européenne, nous avons une majorité de pays libéraux de gauche. Ce mouvement n'admet pas qu'un gouvernement conservateur se maintienne et même se renforce au fil des élections. La presse de gauche dans l'Union européenne que ce soit le Guardian, El Pais, la Repubblica, ou la FAZ reprennent les mêmes informations ou articles sans vérifications. Il en découle que beaucoup d'informations relatives à la Hongrie sont fondées sur des considérations idéologiques.

**Est-ce que les mariages que vous évoquez dans votre exposé ont encore un impact sur la vie politique en Europe ?**

Je pense qu'il n'y a pas d'impact direct sur la politique aujourd'hui. Je crois par contre que les liens historiques nés entre pays à la suite de ces mariages facilitent la communication

entre ces différents pays et spécialement dans l'Union européenne. Ces contacts transcendent les clivages politiques. A cet égard, le traité de Schengen a une importance capitale : la liberté de voyager en Europe et les contacts qu'elle génère renforcent ces liens historiques.

**Y a-t-il une contradiction entre la volonté de la Hongrie de s'affirmer seule ou dans le cadre du Groupe de Visegrad et l'aspiration des Européens, à ce que l'Europe se substitue petit à petit aux États ?**

La réponse la plus brève serait de rappeler que, heureusement, tous ces pays se trouvent dans l'Union européenne : c'est une même famille. Ceci étant dit, il faut définir quel est le futur de cette Union. Il faut déjà en améliorer la visibilité : dans un sondage récent mené en France auprès de jeunes, seuls 13% d'entre eux savaient que des élections pour le Parlement européen allaient se tenir cette année.

Pour définir ce futur, il faut que chaque membre précise comment il voit cet avenir. Evidemment, les positions de départ peuvent être très différentes. Mais il n'est pas nécessaire de converger sur tous les points. En effet, le traité de Maastricht a introduit le principe de subsidiarité qui dit qu'une entité ne doit pas traiter un problème qu'une entité qui lui est rattachée peut traiter elle-même.

Ce principe, qui est essentiel à mes yeux, permet de préciser les rôles de la famille, des villages, des villes, des régions, des pays et ainsi de renforcer l'image de l'Europe en clarifiant les thèmes sur lequel l'Union européenne doit intervenir. Il faut qu'on discute sur les enjeux européens et pas sur « Macron me plaît ou pas » ou « j'aime ou je n'aime pas Orban ».

**L'Ukraine doit-elle rejoindre l'Union européenne ?**

Notre souhait est que l'Ukraine se rapproche le plus vite possible de l'Union européenne : cette stabilité lui est absolument nécessaire. Mais il faut suivre les règles qui sont très dures et très strictes. L'Ukraine doit suivre le

même processus que les autres pays qui se désespèrent, depuis des années, d'intégrer l'Union. La Commission européenne a fixé une liste 7 points à respecter par l'Ukraine avant d'entamer les négociations. Il lui en reste encore 4 à traiter : malgré cela, les négociations ont été ouvertes. Mais il ne faut pas donner de faux espoirs aux Ukrainiens : ce sera long.

**Pouvez-vous faire le point sur les relations entre la Russie et la Hongrie ?**

Souvent, j'entends : la Hongrie c'est le cheval de Troie de la Russie en Europe. Non. En Hongrie, personne n'a oublié 1956 et la présence des troupes soviétiques jusque dans les années 90. Mais l'environnement hongrois est complexe pour deux raisons. Il faut savoir qu'une minorité hongroise de plus de 150 000 personnes vit en Ukraine. Dans cette région chaque semaine, il y a des funérailles de soldats hongrois de nationalité ukrainienne. Nous

avons des obligations envers cette minorité. Plus important : notre dépendance énergétique à la Russie. 85% des logements hongrois sont chauffés au gaz alors même que 85% du gaz consommé en Hongrie est d'origine russe. La Hongrie n'ayant pas d'accès à la mer, il n'y a pas d'alternative sérieuse à court terme. Nos investissements de diversification des ressources énergétiques mettront du temps à produire leurs effets. Dans l'intervalle nous n'avons d'autre choix que de maintenir un contact avec les Russes. Le conflit russo-ukrainien complexifie ce dialogue. Le plus important c'est que les Ukrainiens gagnent cette guerre. L'Ukraine doit retrouver sa souveraineté et le contrôle total de son propre territoire. J'espère surtout qu'il n'y aura pas une autre guerre froide sur la frontière ukrainienne. Ce serait la pire des choses pour notre continent ■

## Actualité parisienne



**ALSACIENS ET LORRAINS  
DE PARIS**

— Association fondée en 1871 —



Bulletin d'adhésion pour 2024  
(pour 1 personne)

AGAL - Association Générale d'Alsace Lorraine - Maison de l'Alsace - 39 avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris  
Association reconnue d'utilité publique par décret du 22 août 1895 ouvrant droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66%

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Adresse électronique : .....

Souhaitez-vous recevoir l'Alsa'Parisien par :  Courriel  Envoi papier

Cotisation moins de 25 ans (étudiant) ..... 10,00 €  Cotisation membre actif ..... 30,00 €

Cotisation de soutien ..... 40,00 €  Cotisation bienfaiteur 60 € ou plus ..... €

S'agit-il d'une première adhésion ?  Oui  Non      Signature : .....

Les informations recueillies par l'Association Générale d'Alsace et de Lorraine sont destinées à suivre ses adhésions. Conformément au règlement général de protection des données personnelles, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'association. La présente adhésion vaut accord permanent des intéressés pour figurer sur les photographies reproduites sur les documents ou sur le site internet de l'association. Règlement possible de la cotisation via internet : [www.alsaciens-lorrains-paris.fr](http://www.alsaciens-lorrains-paris.fr)

## Interview de Pierre de Panafieu, Directeur de L'École Alsacienne

**Quel a été votre parcours ?**

Je ne suis pas alsacien ! Mes origines sont en Normandie et dans le Rouergue. Mais je suis né à Paris et j'ai été élève de l'École de la 5<sup>ème</sup> à la terminale. Professeur agrégé d'histoire, je suis passé peu de temps par le monde de l'édition, avant de devenir « censeur », c'est-à-dire adjoint du directeur, puis directeur en 2001.

**Comment le directeur impose-t-il son style à l'École ?**

Nous avons un conseil d'administration qui est composé de 15 membres, tous anciens élèves ou parents d'élèves.

A mon arrivée, j'ai proposé que le directeur ait un mandat de 6 ans et soit en charge de proposer au Conseil d'administration, plutôt qu'un programme, toujours limitatif et parfois difficile à réaliser, des axes de développement pour l'École. C'est ainsi que, à mon arrivée, j'ai proposé 2 axes essentiels : le développement des locaux de l'École, compte tenu de l'augmentation de ses effectifs, et l'ouverture internationale : aujourd'hui, nos

élèves participent dès la 4<sup>ème</sup> à des échanges internationaux.

Actuellement, nos axes de développement sont l'ouverture sociale, l'inclusion des élèves en situation de handicap, et ce que j'appelle l'« humanisme numérique », c'est-à-dire comment concilier le livre et la tablette.

**Comment l'École se finance-t-elle ?**

L'École est un établissement d'enseignement privé sous contrat. A ce titre, les professeurs sont payés par l'Etat. A ces subventions s'ajoutent les frais de scolarité, les « écolages », payés par les élèves. En moyenne, ils sont de 3000 € par an. Et nous offrons des bourses aux familles qui ont des difficultés.

**Combien d'élèves recrutez-vous chaque année ?**

Notre effectif total est de 1850 élèves. Chaque année, nous recevons 1500 candidatures, et nous retenons 200 nouveaux élèves.

**Votre école est célèbre, souvent par ses élèves issus de familles connues.****Comment s'explique ce phénomène ?**

Il y a cette tradition des hommes politiques, quel que soit leur bord politique, qui ont de tout temps mis leurs enfants à l'École Alsacienne.

Mais je pourrais vous parler de Lambert Wilson, de son père Georges Wilson, immense homme de théâtre, ou Fernand Ledoux, ou Jean-Paul Belmondo. S'il a été là, c'est parce que son père a été un grand sculpteur avant lui !

**C'est l'image de l'école qui attire tous ces gens-là ?**

Non, ce n'est pas une question d'image. Je pense que c'est la particularité de l'enseignement qui y est donné. On pense toujours que nous cherchons des célébrités. Mais à partir du moment où vous avez une notoriété, un projet pédagogique attractif, au nom de quoi allez-vous refuser un enfant parce que ses parents sont célèbres ?

**En fait, ils viennent à vous ?**

L'École est située dans un quartier où l'offre pédagogique est particulièrement riche. Chaque établissement a une identité propre. La nôtre est de concilier la rigueur académique et l'ouverture intellectuelle, artistique et internationale.

**Justement, quels sont vos critères de recrutement ?**

Le premier critère est la « proximité » : pour la maternelle, on choisit les enfants, les frères et sœurs d'élèves et les enfants d'anciens élèves. Parce que nous allons garder ces élèves pendant toute leur scolarité, c'est-à-dire 15 ans. Nous estimons que la formation d'un enfant prend du temps. La connaissance de l'École par la famille est donc primordiale. Nous ne renvoyons jamais un élève pour ses mauvais résultats scolaires. Il n'y a pas de classement ici. On va inciter plutôt les élèves à coopérer, à faire des choses ensemble. En revanche, nous n'hésitons pas à faire redoubler un enfant qui n'est pas au niveau, mais cela est très rare.

Le deuxième critère est le niveau. Parce que l'intégration d'un nouvel élève est plus facile quand il a de bons résultats. Bien sûr, il y en a qui rencontrent des difficultés. On a beaucoup de dispositifs pour les aider à réussir. Mais le parcours scolaire est incertain, et vous savez bien que les bons éléments en primaire ne sont pas forcément les bons élèves en collège, les bons élèves de collège ne sont pas forcément les bons élèves de lycée et les bons élèves de

lycée ne sont pas forcément les bons élèves dans l'enseignement supérieur.

Le troisième critère est l'entretien avec un professeur. Tous les élèves qui sont candidats ici ont un entretien avec un professeur, pour connaître leur personnalité, leur capacité à discuter, leur motivation personnelle, en dehors de celle de leurs parents, à intégrer notre école.

Nous n'avons pas créé de « classe prépa ». D'une part, car elles sont nombreuses et de grande qualité dans le quartier. D'autre part, ces classes sont « doublées » par des « bachelors » créés par les grandes écoles, et nous voulons laisser à nos élèves la liberté de choisir leur parcours, aller à l'université en France ou à l'étranger, ou intégrer une grande école. Pour qu'ils puissent agir dans le monde tel qu'il est !

**Comment ouvrez-vous l'École à la diversité ?**

Cela fait 15 ans qu'on travaille sur cette question.

J'avais fait le tour de toutes les banlieues aussi après les émeutes de 2005. Car je considère que les questions spatiales et scolaires sont intimement liées. La dégradation scolaire engendre la crise des villes : tout le monde pense que c'est la crise urbaine qui génère la crise scolaire. Alors que c'est l'inverse à mes yeux : c'est quand une école ou un collège commencent à moins bien fonctionner que ceux qui peuvent quitter le secteur de cet établissement le font. Nous avons donc noué des partenariats avec un collège de Tremblay-en-France, de l'Hay-les-Roses, d'Orly, et 2 écoles primaires de Paris. Chaque année, 10 à 12 élèves issus de ces collèges rentrent en seconde à l'École, et tous leurs frais sont pris en charge.

Certes, ce ne sont pas ces quelques 10, 12 élèves qui vont changer quoi que ce soit à la physionomie de l'École ! Mais ils se créent des amis dans l'École, et tous apprennent à se connaître, cela ouvre l'esprit de chacun. Et l'attractivité de ces collèges partenaires augmente. Il y a des parents qui demandent une dérogation pour être dans ces collèges,

suite page 13.....

## L'histoire de l'École Alsacienne

En 1870, c'est la débâcle. Toute l'Europe répète que les vrais vainqueurs ne sont pas les soldats prussiens, mais... leurs professeurs, c'est-à-dire la qualité de l'enseignement prussien ! Il s'agit donc de redresser la France par l'école ! En 1871, l'École Alsacienne est fondée à Paris par la rencontre d'intellectuels strasbourgeois (souvent issus du Gymnase Jean Sturm) avec un groupe d'hommes d'affaires mulhousiens décidés à bouleverser des méthodes d'enseignement qui viennent de faire faillite. Il s'agit de doter la France d'un établissement libre où l'éducation soit enfin adaptée au monde occidental moderne ; où le casernement des lycées napoléoniens soit remplacé par l'épanouissement individuel ; où les humanités classiques, sans être délaissées, soient complétées par des humanités modernes : les langues vivantes y auront droit de cité et le sport, grande nouveauté, y fera son apparition. Sa devise : « Notre tradition est dans la quête de l'innovation ».

Fondée le 24 novembre 1874 comme société anonyme à capital variable, transformée en société anonyme le 1<sup>er</sup> mai 1959, elle n'a jamais versé de dividendes. Elle s'est transformée à nouveau, avec effet du 1<sup>er</sup> octobre 1972, en association sans but lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, conservant le nom d'« École Alsacienne ».

Elle s'intitule « établissement privé laïque » sous contrat d'association avec l'État, avec siège au 109, rue Notre Dame des Champs, 75006 Paris. Dans la tradition de ses fondateurs, elle assure le fonctionnement d'un établissement du second degré comprenant aussi des classes maternelles et primaires.

Plusieurs personnalités intéressées à cette création avaient suivi les cours du Gymnase protestant de Strasbourg qui applique les méthodes et suit l'esprit de l'humaniste Jean Sturm, créateur du Gymnase en 1538 : « produire un type d'homme cultivé qui allie

aux vertus de l'âme régionale les qualités générales de l'humaniste ».

Loin de la conception du Second Empire où il s'agissait de soumettre les esprits à un dogme politique ou clérical, où le devoir des maîtres était d'observer les élèves et de les diriger à leur insu : « notre ambition est de former des hommes dignes de ce nom ».

Dès 1874, elle s'est affirmée laïque alors que l'enseignement public ne l'était pas. S'adressant aux créateurs, souvent protestants pratiquants, Paul Bert savant illustre et grand patriote, collaborateur le plus direct de Jules Ferry leur dit : « Vous avez été les premiers à éloigner résolument et entièrement de votre École l'enseignement religieux – et cette laïcisation que nous réclamons pour les écoles de l'État, vous n'y avez vu, comme nous, qu'une marque de respect pour la liberté de conscience et la sincérité des croyances. »

C'est ainsi que l'École Alsacienne, dès sa création, a été un des laboratoires d'où est issue l'école laïque et républicaine. Nombre d'expériences mises en place à l'École sont devenues le quotidien de tous les établissements de France, qu'ils soient publics ou privés.

L'établissement privé non conformiste, mais en même temps non subversif créé par les Alsaciens dont l'action touchait tant la sensibilité nationale depuis la perte des départements de l'Est, intéressait vivement Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique. En 1879, il rendit visite à l'École Alsacienne entouré par les principaux directeurs de son ministère. Et, à la tribune de la Chambre des Députés, il évoqua peu après « avec éloge les utiles initiatives prises par l'École Alsacienne ». Par la suite, l'École Alsacienne fut officiellement reconnue « école pilote » pour l'Université, « école expérimentale » et reçut même quelques subventions pour ses innovations pédagogiques. Dans le domaine de la mixité, à une époque où garçons et filles étaient éduqués séparément, le conseil décida, dès 1905, d'accueillir les filles dans les petites classes et, dès 1908, adopta la mixité dans toutes les classes.

Mais l'École innova aussi sur le sport scolaire, en construisant le premier gymnase dans l'École,



et sur les « activités annexes » : la musique, développée par le chant choral d'abord, puis progressivement par la constitution d'orchestre pour les jeunes ; l'éducation artistique ; un atelier théâtre ; des voyages ; les excursions, voyages

d'études, échanges avec des lycées étrangers : Oxford, Düsseldorf, Bilbao, Turin, Chicago... ■

**Nicolas Gusdorf.**

(Sources : R. Gruner, site de l'École alsacienne.)

..... suite de la page 11

pourtant classés en réseau d'éducation prioritaire. Impensable ailleurs ! La diversité de ces collèges aujourd'hui est plus marquée qu'il y a 15 ans. Et moi je rêve d'un système où chaque collège passerait une convention avec un lycée professionnel, un lycée technologique, un lycée de centre-ville ou un lycée général, un lycée avec des classes prépa. Et que chaque gamin puisse se dire : « moi, si je travaille bien en classe, peut-être que je serai apprenti. Et c'est génial parce que j'ai un copain qui est apprenti et qui gagne un peu d'argent, et il a un boulot formidable ! » Ou bien, « un tel, il est en prépa. Il vise une grande école, pourquoi pas moi ? »

**Qu'est-ce qu'il y a d'alsacien dans l'École Alsacienne d'aujourd'hui ?**

Pour moi, il y a 2 choses :  
D'abord le fonctionnement de notre école :

il repose sur le consensus. On prend le temps, on écoute, et on arrive au consensus au terme d'un long processus. Je considère que c'est un héritage alsacien.

Ensuite, l'attention portée à la promotion interne des collaborateurs. C'est notre façon de cultiver l'humanisme cher à Jean Sturm.

Un de nos grands atouts, c'est notre autonomie. En tant qu'établissement privé sous contrat, nous avons beaucoup d'autonomie. Grâce à cette autonomie, je considère que les établissements privés sous contrat proposent un modèle d'enseignement de qualité ■

**Propos recueillis par Nicolas Gusdorf.**

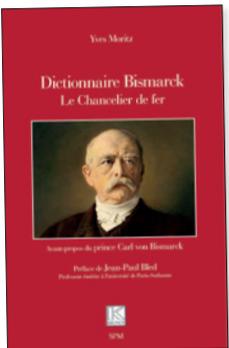
Livres

**Dictionnaire Bismarck  
Le Chancelier de fer de Yves Moritz**

Notre membre Yves Moritz poursuit son exploration de l'histoire des relations franco-allemandes au travers de ce quatrième dictionnaire qui a été précédé par trois autres ouvrages portant sur : la guerre de 1870, l'Annexion de l'Alsace-Moselle en 1871 et de l'Alsace-Moselle en 1940-1945.

Si ce dernier opus semble contrairement aux précédents, centré sur un personnage historique, il embrasse en réalité largement l'histoire de l'Europe pour une période allant du Congrès de Vienne à la constitution de l'Empire allemand. C'est là un de ses intérêts majeurs : on perçoit les enjeux et la dynamique de cette époque, le principe même du dictionnaire facilitant une approche qui permet de multiplier les points de vue.

Pour autant Bismarck reste le point focal de cet ouvrage. Yves Moritz montre clairement que l'histoire de l'Europe eut pris un autre cours en son absence. Ni François Joseph d'Autriche ni Napoléon III n'ont pesé bien lourd face à la détermination sans failles associée à une lucidité constante de Bismarck, quant à l'analyse des forces en présence. Ce dernier pouvait, il est vrai, s'appuyer sur le développement considérable de l'industrie allemande qui a pris son essor vers 1840.



Toutefois, la place excessive donnée par Bismarck à la Prusse et plus particulièrement au bellicisme et au tropisme hégémonique de ses élites, contenait en germe la Première Guerre mondiale et la chute de l'Empire qu'il a créé.

Préface de Jean-Paul Bled  
SPM Collection : Kronos  
32 €



**Ich Wart Uf De Theo  
En Attendant Theo  
de Pierre Kretz**

Le dernier petit bijou de Pierre Kretz, notre meilleur dramaturge alsacien. Sepp, le héros de ce court récit bilingue alsacien-français, pourrait être le cousin de Thérèse, « héroïne » du célèbre Ich ben e beesi frau (2015) également de Pierre Kretz. Dans les deux cas, les personnages, Alsaciens issus de la campagne, monologuent et se remémorent leur vie et les drames et frustrations qui les ont jalonnés, plus particulièrement la guerre d'Algérie pour Sepp. Et toute la richesse de ce récit est de camper une nouvelle fois un personnage typiquement alsacien dans son parcours et ses limites. Avec à la fin, une question lancinante : Sepp (tout comme Thérèse) est-il seulement une victime, quelle part de responsabilité a-t-il dans son destin ? Les dialectophones, même débutants, se délecteront de la version alsacienne, mais ce petit drame à portée universelle se lit aussi bien en français. Et stay tuned, comme on dit en français : la pièce continue à être jouée à travers l'Alsace en ce début 2024 avec Francis Freyburger dans le rôle-titre.

Le Verger Éditeur - 22€  
56 pages et 16 photographies de Jean-Louis Hess  
Critique publiée avec l'aimable autorisation de Alsace.News

**Gedichterstrüss de Robert Werner (CD)**

Cet ancien rédacteur en chef de TF1, natif de Strasbourg, est resté un amoureux de sa langue natale. Pour la servir, il a imaginé en collaboration avec l'OLCA, un CD avec l'enregistrement de 36 poèmes et textes écrits en alsaciens par des auteurs contemporains. Robert Werner lit les textes accompagnés par un ensemble musical qui interprète une composition originale de Sylvain Marchal, sous la direction de Miguel Etchegoncelay, chef d'orchestre au Conservatoire de Strasbourg.

8€ - A commander sur le site de l'OLCA



**Gastronomie**

**Restaurant Elsass, 153 Avenue Parmentier, 75011**

On ne saurait revendiquer plus clairement ses origines. Guillaume Keusch, avocat fiscaliste originaire de Ribeauvillé, s'est lancé en septembre 2023 dans cette aventure gastronomique. Mais plutôt que d'imiter une brasserie classique comme Bofinger, le restaurant Elsass s'inscrit dans la mouvance bistronomique parisienne. Décor moderne et plats français classiques donc, mais en gardant des références alsaciennes dans la carte : le sandre y côtoie la poitrine de cochon confite, le munster trouve sa place aussi bien dans le velouté de potimarron à la bière brune que sur le plateau de fromages. On craquera aussi au dessert pour le kougelhof perdu avec son sorbet poire et son « coulis riesling façon vin chaud » ! Les plats sont bien exécutés, les prix tout à fait corrects pour ce niveau de qualité.

La carte des vins est exclusivement alsacienne et élaborée avec le concours de la sommelière Caroline Furstoss : une référence. Et une fois par mois, une soirée « tradi » voit le retour d'une recette traditionnelle alsacienne : choucroute, baeckeoffe, etc. Toutes les raisons sont réunies pour adopter « Elsass » et en faire une de ses cantines !

**Benoît Kuhn**

**ALSACIENS ET LORRAINS DE PARIS**

A.G.A.L. Association fondée en 1871

**Remise des bourses 2024**

29 avril 2024 - 18h30

Maison de l'Alsace  
39, Avenue des Champs-Élysées 75008 Paris

**Cinéma**

Le groupe folklorique Les Bretzels, de Rueil-Malmaison a été invité à participer au tournage du prochain long métrage des Bodin's aux studios de Bry dans le Val de Marne. Une opportunité qu'a saisie le binôme de représentants des Bretzels pour (mieux) faire connaître l'Alsace traditionnelle, pour pénétrer (un peu) les arcanes du 7ème art et enfin pour (bien) s'amuser même s'il est très probable que les Oscars ne couronneront pas le dernier opus du duo de comiques tourangeaux.

Ils nous soutiennent



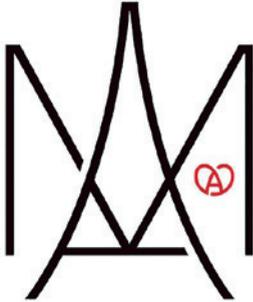
RÉUNION  
AÉRIENNE & SPATIALE



Avocats - Rechtsanwälte - Attorneys



FAMILLE DE VIGNERONS DEPUIS 1720



MAISON DE L'ALSACE  
CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS



L'Alsa'Parisien